



DE LA TUTELLE A L' AUTONOMIE

REFLEXIONS SUR LE DEVELOPPEMENT
RURAL AU MAROC

KHALID EL HARIZI



SOMMAIRE

1. L' AUTONOMIE, POURQUOI?
2. MODELE THEORIQUE
D'AUTONOMISATION
3. DU CHANGEMENT
INSTITUTIONNEL
4. AGENDA DE RECHERCHE



1. L'AUTONOMIE,

POURQUOI?



UN CONSENSUS UNIVERSEL

- PAS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET
EQUITABLE SANS PRISE EN CHARGE
PAR LA POPULATION DE SON DESTIN



ORIENTATION NATIONALE

LE NOUVEAU CONCEPT D'AUTORITE



QUESTIONS D'ACTUALITE

50 ANS
D'INDEPENDANCE ...

- QUEL RESULTAT?
- QUEL AVENIR?



CRITERES D'ÉVALUATION

- **ASPIRATIONS NATIONALES:**
 - CROISSANCE DES REVENUS
 - ÉQUITÉ SOCIALE ET STABILITÉ INTÉRIEURE
 - CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL
- **POTENTIEL (HUMAIN, CULTUREL, ETC.)**
- **EFFORT FINANCIER CONSENTI**
- **PERFORMANCE DE PAYS COMPARABLES**



LE CONSTAT: DEVELOPPEMENT RURAL PARADOXAL

- LES POLITIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT AFFICHENT UNE VOLONTE DE "RESPONSABILISER" LES ACTEURS LOCAUX
- MAIS LES COLLECTIVITES RURALES TRADITIONNELLES AU MAROC SONT SOUS TUTELLE D'ETAT DEPUIS PRES DE 100 ANS



LE PROBLEME A TRAITER

- COMMENT DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES POPULATIONS RURALES AFIN QU'ELLES PUISSENT SE SORTIR DE LA PAUVRETE?



2. DE L'AUTONOMIE

MODELE THEORIQUE



CONCEPT D' AGENT

- AGENT COMME SYSTEME OUVERT DE PRISE DE DECISION
- DOTE D'UNE CAPACITE DE POURSUIVRE DES OBJECTIFS QU'IL SE DONNE EN CONFORMITE AVEC SES VALEURS PROPRES
- DANS UN ESPACE DE CHOIX POSSIBLES OU ACCESSIBLES



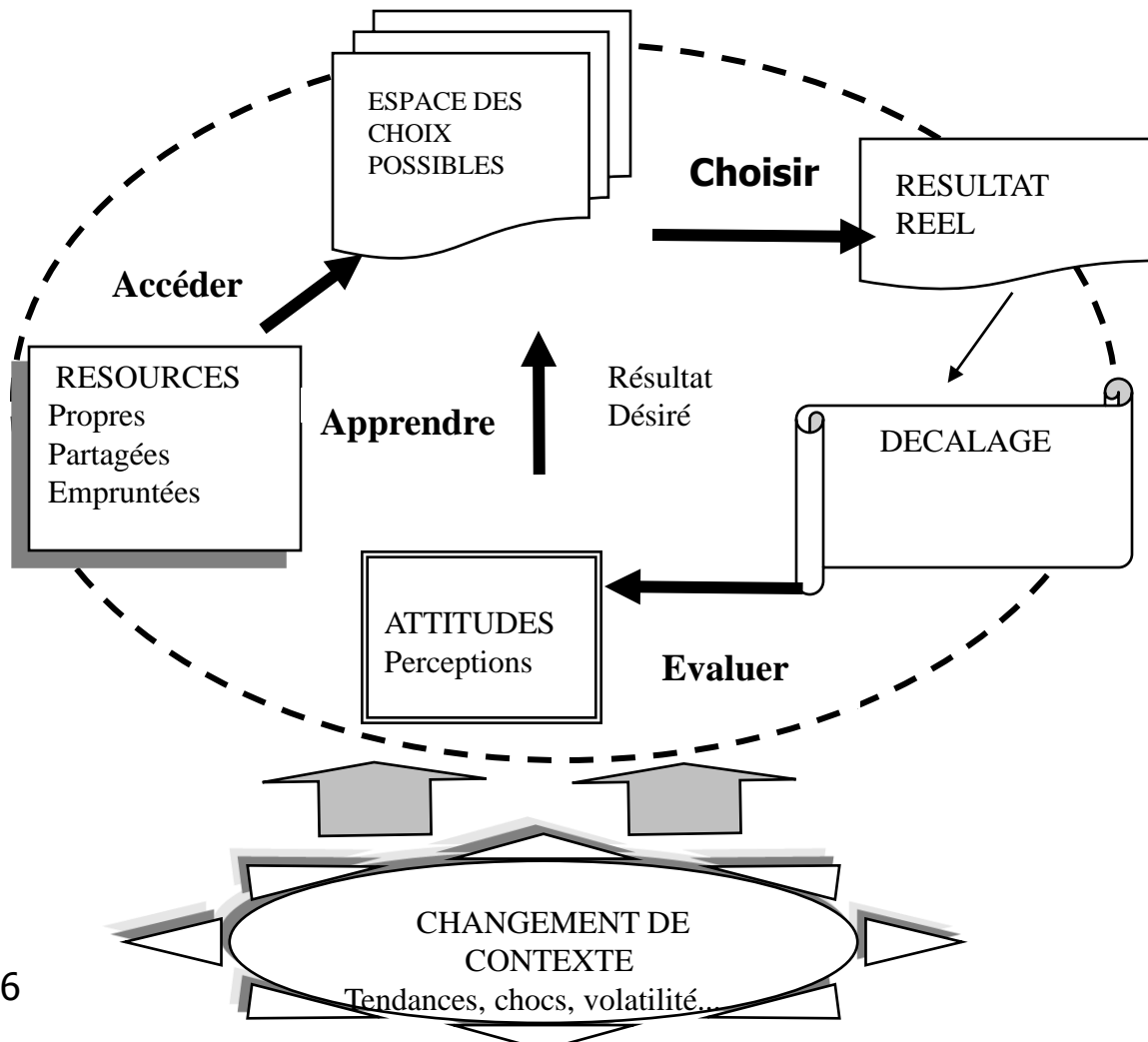
AUTONOMISATION

- EXPANSION DES POSSIBILITES DE CHOIX D'UN AGENT (INDIVIDU OU COLLECTIVITE)
- CAPACITE ACCRUE DE TRANSFORMER DES RESSOURCES EN RESULTATS
- ACTEUR ET NON BENEFICIAIRE OU VICTIME DU CHANGEMENT



COMMENT LES AGENTS GAGNENT-ILS EN AUTONOMIE?

MODELE THEORIQUE D'AUTONOMISATION





PREMIERE PROPOSITION

L'AUTONOMIE EST UN MOUVEMENT
QUI TROUVE SON ORIGINE A
L'INTERIEUR DE L'AGENT

DU CHANGEMENT INSTITUTIONNEL





INSTITUTIONS

- EN BREF, CE SONT LES REGLES DU JEU
- LES INSTITUTIONS DEFINISSENT LE CADRE INCITATIF DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT



CHANGEMENT

- CHANGEMENT A L'INTERIEUR D'UN MEME ORDRE: PREMIER DEGREE
- CHANGEMENT D'ORDRE: SECOND DEGREE
- UN CHANGEMENT DE SECOND DEGREE S'APPLIQUE AUX REGLES QUI REGISSENT UN ORDRE DONNE



PLUS CELA CHANGE PLUS C'EST LA MEME CHOSE?

LA CONFUSION ENTRE LES DEUX
ORDRES DE CHANGEMENT FAIT
SOUVENT QUE LES REFORMES
ECHOUENT



SECONDE PROPOSITION

- L'AUTONOMISATION DES COLLECTIVITES RURALES REQUIERT UN CHANGEMENT D'ORDRE DE POLITIQUES

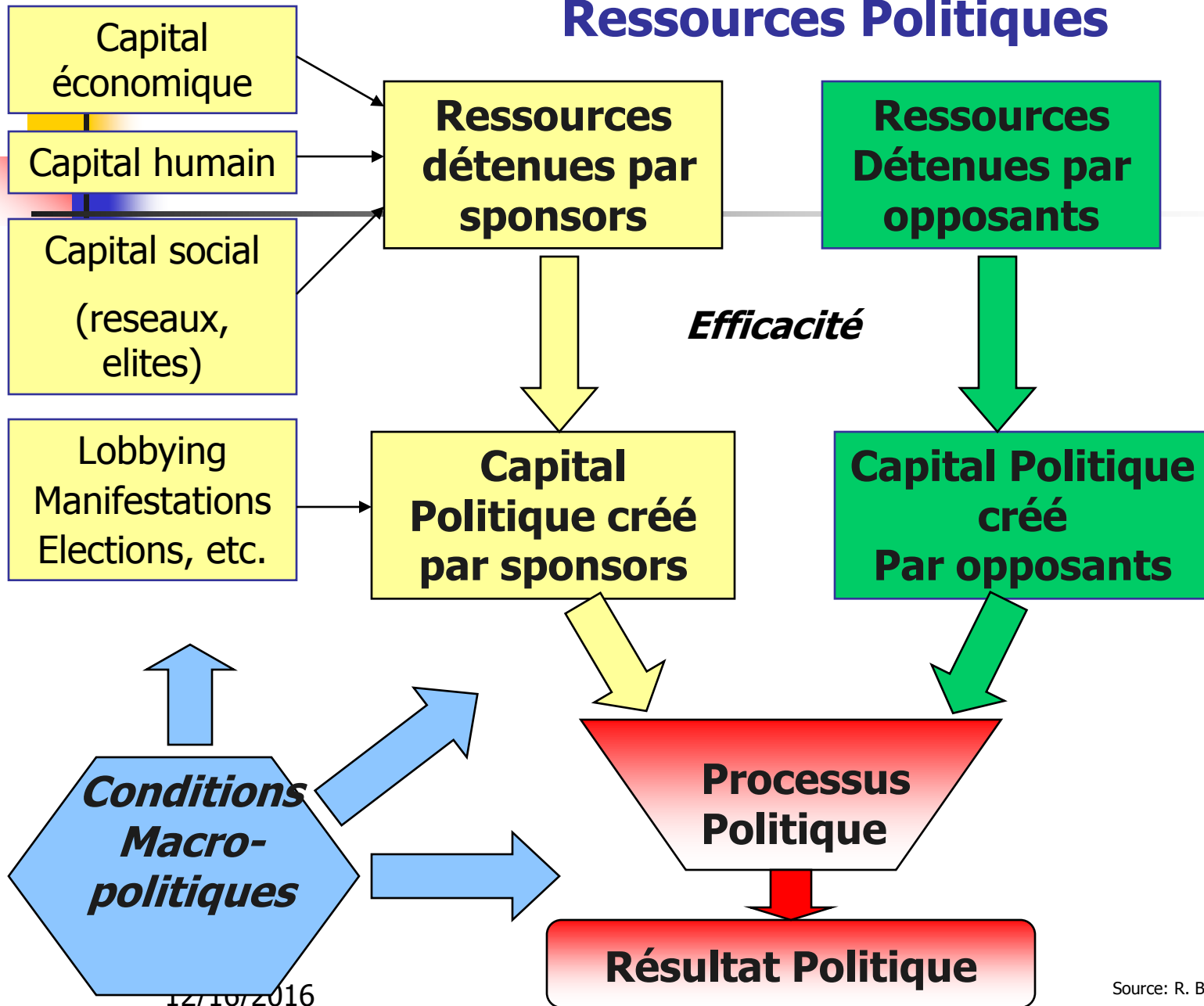
12/16/2016 ■ PROBLEME DE GOUVERNANCE



COMMENT S'OPERE LE CHANGEMENT?

- QUESTION OUVERTE DE CETTE RECHERCHE
- PLUSIEURS OPTIONS THEORIQUES
 - MODELE D'AUTONOMISATION
 - THEORIE DU CAPITAL POLITIQUE
 - AUTRES ("Garbage Can", "Advocacy Coalitions")

Cadre Derivé de la Théorie des Ressources Politiques



12/10/2016

Source: R. BIRNER, 2004



NIVEAUX ET COMPLEXITE DE L'ACTION COLLECTIVE

- NIVEAUX:
 - OPERATIONNEL
 - ACTION COLLECTIVE
 - CONSTITUTIONNEL
- A CHAQUE NIVEAU SES REGLES, SES ROLES ET SES ACTEURS
- COMPLEXITE DU CHANGEMENT DUE A LA:
 - DIVERSITE DES ELEMENTS DU SYSTEME
 - MULTIPLICITE DE LEURS INTERACTIONS

FAISABILITE DU CHANGEMENT



- MISE EN ECHEC PAR LES APPROCHES CENTRALISEES DE DEVELOPPEMENT
- UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DES ACTEURS ACCROIT LE DOMAINE DU POSSIBLE MAIS AUSSI LES BESOINS DE COORDINATION & COOPERATION



TROISIEME PROPOSITION

LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL QUE
L'ON RECHERCHE EST DONC
TRIBUTAIRE DE LA GENERALISATION
DES VALEURS DE DIALOGUE, RESPECT,
CONFIANCE AU SEIN DE LA SOCIETE



AGENDA DE RECHERCHE

EN BREF



UNE PERSPECTIVE PRIVILEGIEE

- CELLE DE L'ACTEUR LOCAL, INDIVIDU OU COLLECTIVITE, EN INTERACTION AVEC SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL



DEUX QUESTIONS THEORIQUES

- COMMENT S'ACQUIERT L'AUTONOMIE?
- COMMENT LES POLITIQUES ET LES INSTITUTIONS CHANGENT?



TROIS QUESTIONS OPERATIONNELLES

- QUELLES POLITIQUES POUR PROMOUVOIR L'AUTONOMIE DE COLLECTIVITES RURALES?
- QUELS CHANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LES METTRE EN OEUVRE?
- IMPLICATIONS STRATEGIQUES POUR LES BAILLEURS DE FONDS DESIREUX D'ACCOMPAGNER CES REFORMES?



DOMAINE D'APPLICATION RETENU

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DES
PARCOURS SUR LES TERRES
COLLECTIVES DE L'ORIENTAL
1989-2003



MERCI DE VOTRE ATTENTION
